

dans le Register and Advertiser de Mobile :

« Le brigadier-général de Polignac, de l'armée des Etats-Confédérés, est en route pour le département du Trans-Mississippi, où il servira sous Kirby-Smith. Ce jeune Français a montré toute la générosité de son cœur en consacrant son épée à la cause des confédérés. Les services qu'il a déjà rendus sur le champ de bataille sont l'auréole de la brillante carrière qui s'ouvre devant lui. Son ambition, son talent et son courage, ont fait de lui le favori de toutes les armées avec lesquelles il a servi. »

Chine.

Nous empruntons au *Moniteur* la correspondance de Chine qui suit et à laquelle la feuille officielle fait allusion dans son Bulletin :

« Pékin, 7 mars.

L'auteur des persécutions contre les chrétiens dans le Koneitcheou, le général Tien, a pu se soustraire jusqu'ici au châtiment qui l'attend. Bien que le décret qui porte sa destitution ait été officiellement publié, bien que le prince de Kong ait fait de louables efforts pour chasser de Kouei-Yang le général dégradé, la faiblesse des agents du gouvernement, jointe aux craintes qu'inspire le caractère énergique de Tien, ont retardé l'exécution des ordres suprêmes. Toutefois, l'envoi à Kouei-Yang, d'un nouveau gouverneur, Tchang, chargé d'agir avec vigueur, ne peut manquer de réduire prochainement à l'impuissance absolue le fonctionnaire rebelle qui, dès qu'il aura été pris, doit être amené à Pékin et décapité en place publique, avec le magistrat Tai, son complice.

Les satisfactions promises par le gouvernement chinois pour les mauvais traitements infligés aux chrétiens dans les provinces de Kiang-Si et du Kou-Oann ont été plus rapidement obtenues. Mgr. Navarro et M. l'abbé Anot, vicaires apostoliques dans ces deux provinces, ont quitté la capitale de l'empire au milieu de février, pourvus de passeports du ministère des affaires étrangères de Pékin et munis d'une copie des articles convenus entre la légation française et le prince de Kong, relativement à leurs réclamations. Un officier d'ordonnance, choisi parmi les employés du ministère, les escorte et le prince de Kong s'est chargé de toutes les dépenses de leur voyage. Les deux missionnaires se dirigent vers Kanu-Keou, d'où le vice-roi du Hou-Kouang les fera conduire, également accompagnés d'une escorte, dans leurs diocèses respectifs.

Des nouvelles reçues récemment de Tchong-Ting-Fou, annoncent que Mgr. Navarro et M. l'abbé Anot n'avaient eu jusqu'alors qu'à se louer des égards dont ils ont été l'objet. »

Revue des journaux.

A propos du conflit survenu entre le ministère prussien et la Chambre des Députés, le *MONITEUR* s'exprime ainsi :

« Le ministère persiste dans son refus d'assister aux séances de la Chambre jusqu'à ce qu'il ait obtenu des garanties contre toute atteinte aux prérogatives ministérielles résultant, à son avis, de l'article 60 de la constitution. La discussion sur le projet de loi relatif au service militaire a été ajournée. »

Voilà bien le flegme allemand ! On lève la main pour se donner un soufflet, puis on l'abaisse sous prétexte que « l'adversaire réfléchira. »

Le *PAYS* dit que M. Havin avait eu la naïveté de croire que M. de Lasteyrie se retirait devant lui ; mais M. de Lasteyrie vient de lui enlever brutalement cette

douce illusion en écrivant à M. de Girardin les lignes suivantes :

« Je comprends sans peine que devant une individualité aussi importante que celle de M. Thiers, un candidat, même du mérite de M. Laboulaye, croie devoir s'effacer spontanément. Mais devant M. Havin... je vous assure que je ne m'effacerai pas ! »

On comprendrait peut-être mieux, dit le *PAYS*, que ce fût M. Havin qui s'effaçât.

Le *JOURNAL DES DÉBATS* présente M. Prevost-Paradol aux électeurs de la 6^e circonscription. Il s'agit d'avoir un chroniqueur au Palais Bourbon. La *Presse* n'a-t-elle pas le sien dans M. Darimon ; M. Picard y représente l'*Opinion nationale*, et M. Jubinal l'*Indépendance belge*.

« En appuyant M. Prevost-Paradol, qui représente, dit les *Débats*, avec tant de distinction et de courage les idées de libertés et de progrès dans la génération qui s'élève, nous croyons faire un acte sympathique à toutes les nuances de l'opinion libérale et utile au pays. »

Il est possible que le pays ne comprenne qu'un seul homme, malgré un talent incontestable, puisse représenter toutes les nuances de l'opinion libérale.

M. Louis Jourdan prend sous sa garantie « les intérêts de la révolution. » Il prêche l'union des républicains et des royalistes, des frondeurs et des démolisseurs.

« Unissons-nous, dit-il, à Paris et dans les départements. De cette union seule dépend le succès ; sans elle nous serons vaincus, et les réformes que nous désirons seront indéfiniment ajournées. »

Les réformes demandées par le *Sicde* courraient grand risque de n'être jamais accordées, si un jour M. Havin, le grand réformateur, arrivait à la Chambre des Députés, s'en faisait le promoteur et le défenseur.

Pour extrait : J. REBOUX

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence *Havas* nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

New-York, 6 mai au matin.

(Dernières nouvelles.)

Le 4, les confédérés ont attaqué, près de Fredericksburg, la division de Sedgwick, forte de 15,000 hommes ; après deux jours d'une lutte desespérée, ils ont forcé cette division à repasser la rivière. Le carnage a été horrible.

Berlin, 18 mai.

Chambre des Députés.

Le banc des ministres est vide. Le président donne lecture d'une lettre du ministère relative aux dernières résolutions de la Chambre. Il y est dit que les ministres n'avaient pas demandé que la Chambre renonçât au droit présidentiel de les interrompre, mais qu'elle déclarait que le président n'avait pas de pouvoir disciplinaire sur les ministres, et notamment qu'il n'avait pas le droit de les rappeler à l'ordre. Les ministres formulent de nouveau la demande que la Chambre fasse une déclaration expresse dans ce sens ; ils ne peuvent assister avant cela aux séances.

Cracovie, 17 mai.

Des lettres de Varsovie contiennent des détails sur la mort de Narbut, le chef le plus habile et le plus énergique de l'insurrection en Lithuanie. Narbut a été surpris et tué dans une embuscade.

Un nouveau corps, fort de 500 hommes, a paru dans les environs de Tomzow, palatinat de Lublin. Pour empêcher les corps de volontaires de pénétrer dans le royaume et en Podolie, les Russes ont concentré

leurs principales forces sur les frontières. L'intérieur du pays se trouvant ainsi dégarni, les détachements insurrectionnels ont plus de facilité de se former, et il en surgit un grand nombre.

Varsovie, 16 mai.

Quatre bandes qui s'étaient formées dans les propriétés du comte Branicki, district de Wassilko, gouvernement de Kiew, ont été entièrement détruites. Un de leurs chefs, Swincinski, a été fait prisonnier. Deux autres, Lipinski et Dasinski, ont été amenés en grande partie par les paysans qui s'armèrent pour prêter main-forte aux troupes.

Varsovie, 16 mai.

Une bande commandée par Oborski a été défaite, le 14, à Wloclawek, dans le gouvernement de Kalisch ; elle a eu beaucoup de morts. Oborski est en fuite sur Mlava.

Une autre bande commandée par Dombrowski a été battue et dispersée, le 15, non loin de Plock. La cavalerie des insurgés est presque entièrement détruite ; les bagages et une grande quantité d'armes sont tombés au pouvoir des troupes.

Hambourg, 16 mai.

L'*Invalide russe* du 14 publie un ukase contenant des prescriptions provisoires pour la nomination des membres des conseils de guerre chargés de l'inspection de toute l'armée active.

Turin, 17 mai.

Le chemin de fer d'Ancône à Pescara a été solennellement inauguré. Le prince Humbert, les ministres et les autorités ecclésiastiques assistaient à cette cérémonie qui a provoqué l'enthousiasme générale des populations.

Madrid, 16 mai, soir.

On assure que la reine signera demain le décret pour la création d'un ministère d'outre-mer.

Le gouvernement a autorisé la pose d'un câble sous-marin entre l'Espagne et l'Angleterre.

Breslau, 17 mai.

La *Gazette de Breslau* publie une lettre particulière de la Pologne annonçant que le gouvernement russe a donné l'ordre aux officiers et aux fonctionnaires polonais de renvoyer immédiatement leurs femmes dans l'intérieur de la Russie.

New-York, 6 mai, matin.

On a des nouvelles de l'armée de Hooker jusqu'au 4 au soir. Hooker maintient sa nouvelle ligne sans changement important. La lutte s'engagea le lundi, à une heure assez avancée de l'après-midi, par suite d'un mouvement en avant fait par une division fédérale. Après une demi-heure de combat, les fédéraux se replièrent sur le corps principal.

Les nouvelles de la division de Sedgwick vont jusqu'au mardi, à deux heures. Ce corps, fort de 15,000 hommes, fut engagé tout le lundi. Il a essuyé un échec terrible à la suite duquel il a fini par se retirer en deçà du Rappahannock. Les pertes sont énormes des deux côtés.

Change, 165 ; Agio sur l'or, 47 3/4 ; Cotton, 65.

CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE.

Direction générale des Postes.

AVIS AU PUBLIC.

Le public est prevenu que les agents des bureaux de poste ambulants sont tenus de recevoir à la main, sur tous les points de stationnement de leur parcours, les lettres ordinaires qui peuvent leur être présentées, non-seulement par les voyageurs et les agents des chemins de fer, mais encore par toute personne qui aura été admise, à un titre quelconque, dans l'intérieur des gares.

Le conseiller d'Etat, directeur général des postes, ED. VANDAL.

Dans un de nos derniers numéros, nous avons parlé d'une mesure très utile qu'a prise le gouvernement belge : la nomination d'un consul à Tourcoing, étendant sa juridiction sur Roubaix.

Cette nouvelle création épargne aux habitants des deux villes un déplacement plus long.

On sait que de nombreux sujets belges habitent Roubaix. Tourcoing renferme également une population flamande assez considérable.

La nomination de M. le docteur Louis Sioen est aujourd'hui officielle. Ce choix a l'approbation de tous.

Mieux que personne, il est à même de remplir les fonctions honorables auxquelles il vient d'être appelé ; il connaît l'esprit et la langue de nos voisins. Elevé en France, un des meilleurs élèves de l'École de médecine de Paris où il a obtenu son titre de docteur, il ne connaît pas moins les mœurs françaises, et offre, par son caractère comme par ses aptitudes, tous les éléments de conciliation possibles.

La musique de Tourcoing, se rendant l'interprète des habitants, est venue donner une sérénade au docteur Sioen, le 18 mai, dans l'après-midi. Nous nous associons de tout cœur à cette manifestation.

On nous adresse la lettre suivante :

Roubaix, le 19 mai 1863.

Monsieur le Rédacteur,

Il existe un service d'omnibus, chargé, dit-on, de prendre les voyageurs à la descente du chemin de fer et de les conduire à domicile.

Avant de vous présenter quelques observations à propos de ce service, il importe d'être fixé sur cette question :

Est-ce un service public dépendant de l'administration du chemin de fer ?

Est-ce un service particulier ?

Dans le premier cas, le directeur de l'omnibus, comme dans toutes les villes où un service de ce genre existe, est astreint à conduire, à venir prendre à domicile les voyageurs.

Dans le second cas, il est libre de refuser son office. Or, je crois que le premier cas est applicable ici, et cela admis, il faut dire que le service de l'omnibus laisse considérablement à désirer.

Il arrive souvent (surtout les jours de pluie) que l'omnibus ne vient pas aux trains du soir, précisément quand il serait le plus utile. Il arrive souvent aussi qu'on se refuse à vous conduire à domicile si vous demeurez trop loin.

Plusieurs voyageurs, des hôtels de cette ville, ont eu à se plaindre de l'exactitude de cet omnibus, qui, bien qu'averti, les oubliait parfaitement et leur fait manquer un train.

Samedi 8 mai, l'omnibus est arrivé trop tard pour le train de 7 03 du matin lequel correspond avec celui de Paris partant de Lille à 8-00. Les voyageurs qui devaient être rendus à Paris à 4-15 n'ont pu y arriver qu'à dix heures du soir.

Voilà des conséquences intolérables ; il est temps qu'on remédie à un tel état de choses.

Quant aux réclamations adressées par les voyageurs, le conducteur n'y répond souvent que par des grossièretés.

Un cocher plus poli, s'est contenté d'excuser son refus d'aller dans une rue éloignée, en alléguant la fatigue de ses chevaux. La raison est naïve, mais peu concluante.

Mais outre le prétexte invoqué, (la fatigue des chevaux.) On en a donné un autre plus sérieux : — l'absence de tout contrat qui oblige le conducteur à venir si tard à la station.

Ici encore, je poserais la question : est-ce un service public ?

Il serait bon qu'on s'entendit sur les droits des voyageurs et sur ceux de cette espèce de monopole que la première concurrence venue peut faire cesser immédiatement.

Un voyageur, manquant le train de Paris serait parfaitement dans son droit

en réclamant des dommages et intérêts. Qui les lui accorderait ?

J'ai pensé, monsieur le directeur, en vous soumettant ces observations, être l'interprète des voyageurs de commerce, catégorie nombreuse dont je fais partie et être aussi l'écho des plaintes que j'ai entendu formuler par des habitants de Roubaix.

Recevez, je vous prie, monsieur, etc. D. S. voyageur de commerce.

Il y a quelque temps déjà que l'on parle d'établir un service régulier. Une entreprise qui aurait un directeur intelligent, des cochers plus polis, des chevaux moins sensibles à la fatigue, pourrait certainement compter sur l'appui de l'autorité municipale.

Tout le monde est d'accord pour protester contre les abus qui existent ; les voyageurs ne doivent pas être plus longtemps forcés à se soumettre au bon vouloir d'un directeur d'omnibus. A notre tour, nous citerons un fait grave qu'il importe de connaître : Une jeune demoiselle, arrivait seule, par un temps affreux, à 7 h. 23, le soir. Elle avait un assez long trajet à faire et demandait qu'on la conduisît à domicile. Elle fut répondu que si elle consentait à donner cinq francs on la conduirait, sinon..... Non.

En attendant l'installation d'un nouveau service nous conseillons aux voyageurs d'adresser leurs plaintes à l'administration du chemin de fer afin d'obtenir plus de régularité dans le service de l'omnibus. Quant à nous personnellement, nous sommes prêt à publier toutes les réclamations qui nous seraient adressées à ce sujet. J. R.

TARIFICATION DE LA CRINOLINE.

Tout a été dit sur cette mode, qui persiste avec une tenacité désespérante. Cette persistance doit avoir des causes réelles ; il est probable qu'elles sont généralement ignorées.

On a comparé la crinoline aux choses les plus disgracieuses, on en a signalé les inconvénients et le danger... rien ne peut l'abattre ; elle reste debout malgré tout, elle résiste triomphante, et défendue par des cercles d'un triple aérain, comme les boucliers antiques.

Le hasard (à propos de cercles) nous a fait découvrir une particularité curieuse : c'est la classification des éléments du squelette de la crinoline — pour celles qui viennent de l'étranger.

On était assez embarrassé de savoir si les cercles seraient classés dans la serrurerie ou dans la ferronnerie. Voici, à ce sujet, l'esprit de la loi, sinon la lettre exacte :

« L'application des tarifs conventionnels soulève également une question à l'égard des bandes d'acier recouvertes d'une tresse de coton pour crinolines. Le Comité consultatif a exprimé l'avis que, pour simplifier les opérations et prévenir toutes difficultés, il y avait lieu de soumettre les objets dont il s'agit au régime de l'acier en tôle ou en bandes. S. Exc. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce a adhéré à ces conclusions. »

Les bandes d'acier recouvertes d'une tresse en coton pour crinolines devront ainsi acquiescer, sur le poids réuni des deux matières, soit le droit de 22 francs, soit celui de 30 francs, les 100 kilogrammes, suivant la nature et l'épaisseur du métal. »

la généralité des humains, reprit Achille, et, comme Berthe faisait de la main un geste négatif, il ajouta : « Si, je le sais bien, et voilà pourquoi je vous demande : être fort, est-ce... être heureux ? »

« Ne me faites pas cette question ! s'écria Berthe ; je connais peu le bonheur. » Elle s'arrêta, jeta le bras autour d'un oranger et appuya sur le tronc sa tête pensive. La brise matinale, soufflant dans le feuillage, détacha quelques fleurs qui parsemèrent, comme des étoiles odorantes, la chevelure de la marquise. Le soleil éclairait en plein par derrière : elle ressemblait à une de ces figures peintes sur fond d'or par Botticelli, le vieux Florentin.

Sur ces toiles, les anges et les saints ne sont pas beaux du tout, et pourtant ils ont quelque chose de merveilleusement céleste. Après un instant de silence, elle ajouta toute rêveuse : « Je ressens parfois une satisfaction véritable ; mais heureuse je ne le suis pas et je ne l'ai jamais été. »

Achille éprouva une violente tentation de s'agenouiller devant elle, de lui baiser, ne fût-ce que le bout des doigts, que le bord du chape. Son cœur battait si fort qu'il lui semblait que Berthe devait l'entendre. Il se croisa les bras et recula de deux pas.

« Accordez-moi une grâce, dit-il avec un calme apparent. Ne parlez pas ; attendez trois semaines, un mois tout au plus. — Pourquoi cela ? demanda Berthe indécise. »

« Le moment n'est pas venu de vous le dire, répliqua-t-il d'un ton catégorique. — Tout cela, reprit-elle en souriant, a quelque chose de mystérieux qui me donne envie de rester. — Vous restez donc ? — Je réfléchirai. »

« Oh ! pas trop longtemps, n'est-ce pas ? — Non, pas plus de trois semaines. » Cette fois, Achille ne put s'empêcher de lui prendre et de lui baiser la main. Berthe dit, sans le moindre embarras :

« Voilà comme je suis bonne ! Mes projets m'intéressent moins que ceux d'autrui, et je me félicite seulement de n'avoir encore confié le mien à personne. »

Elle reprit son genre de vie accoutumé, ne fréquentant presque plus le monde, et se promenant à pied ou à cheval avec Achille et Marie. Le maître de dessin fut congédié. Eugénie vit de très-mauvais œil le retour de Ducrozet et ses conséquences.

« Eh bien, ne suis-je pas prophète ? lui demanda Narestan. Ne l'avais-je pas prédit ? Petite brouille, tentative de se distraire, impossible de y parvenir, retour, réconciliation : conclusion, c'est-à-dire mariage : tel est mon programme. Oui, ma chère, je connais le cœur humain ; je suis né psychologue... Que n'en sommes-nous déjà au mariage ! Qu'attendent-ils ? »

La comtesse avait écrit à une amie habitant Paris pour lui demander des renseignements sur Achille. Elle en espérait de défavorables ; elle fut déçue dans son attente. Cette dame répondit que le ministre des affaires étrangères honorait M. Ducrozet d'une faveur toute spéciale ; qu'elle ne connaissait pas personnellement Achille, mais qu'elle n'entendait que des éloges sur son compte. Impossible donc d'élever contre lui des objections fondées. Aussi Eugénie s'écria-t-elle :

« Bon Dieu ! il est chargé d'affaires intermédiaire ? Quelle misérable position ce serait là pour ma sœur ! Mais, je vous en prie, ne m'en parlez pas ! Il y a quelque chose de revoltant à mes yeux dans la pensée d'un mariage entre deux person-

nes dont les frères ont eu ensemble un duel si fatal. — Au contraire, il y a là une pensée conciliante, répliqua Narestan. Rappellez-vous le Cid et Chimène. »

Berthe seule était tranquille, trop tranquille peut-être. Elle ne doutait pas de l'amour d'Achille ; elle en était sûre depuis deux ans, depuis son séjour à Bordeaux. Quant à elle, elle ne l'aimait point comme elle avait aimé Cyrille ; elle n'éprouvait pas la moindre passion pour lui. Mais ce qu'elle avait déclaré à Achille était vrai : il lui était tout à fait agréable, et elle jugeait facile de vivre avec lui, d'avoir confiance en lui. Elle ignorait s'il songeait à l'épouser. Pour beaucoup d'hommes, une femme est un fardeau gênant dans leur carrière. Mais cela ne l'inquiétait point non plus ; avec la résignation que donnent les grandes infortunes, elle n'envisageait l'avenir que pour le remettre entre les mains de Dieu. Elle pensait à Cyrille comme à l'ami perdu de sa jeunesse ; non plus, cependant, comme à Bordeaux, avec un amour plein de désespoir et de brillantes aspirations. Elle lui avait dit :

« Je veux le voir, et puis vivre et mourir tranquille ! Elle l'avait vu époux et père, et maintenant elle faisait bien encore mille vœux pour son bonheur ; mais elle ne désirait rien de lui. Elle n'était ni refroidie, ni indifférente à son égard ; seulement, quand elle songeait à lui, son œil et son cœur se tournaient vers le ciel, non plus vers la terre. Fidèle à son principe :

« l'amour doit nous rendre meilleurs et plus forts, » elle regardait autour d'elle et se demandait : « Qu'y a-t-il donc à faire pour moi ? » Sa profonde solitude l'effrayait bien un peu, et il lui semblait alors qu'elle devait saisir avec joie la main

d'Achille. Un jour elle le pria de lui raconter bien sincèrement toute sa vie passée. —

« Je ne le puis ! répondit-il d'un air sombre. — Cela me déplaît, reprit Berthe, car ce refus m'autorise à penser beaucoup de mal de vous. —

Mais vous-même, répliqua-t-il évasivement, vous ne m'avez jamais raconté votre vie. — Inutile ; ma belle-sœur l'a fait pour moi. —

D'une manière vague et insuffisante, marquise. Elle ne connaissait pas certain caractère, certaine liaison... — Ce ne fut pas une liaison, mais un amour. Voyez comme je suis franche ! Et vous refusez de l'être, quand on pardonne bien plus sous ce rapport à votre sexe qu'au nôtre ! —

« Helas ! chez moi c'est précisément le contraire ; je n'ai eu que des liaisons, jamais d'amour ; voilà pourquoi je crains que vous ne me jugiez trop sévèrement, qui êtes si fort au-dessus de nos petites faiblesses, de nos petites lâchetés, de tout ce qu'il y a de vulgaire et de médiocre. »

Quand Berthe entra, sa sœur lui apprit que la princesse X. et la comtesse Z. sortaient de chez elle. — Ces dames venaient te féliciter. — A quel propos ? demanda la marquise avec indifférence. — Sur tes fiançailles, répliqua Eugénie. —

« On se presse trop, dit froidement Berthe. Je te donne ma parole que, si je dispose de ma main, tu en seras informée la première. — Si tu en disposes jamais en faveur de M. Ducrozet, épargne-m'en la confi-

dence, je t'en prie, car il me serait impossible de vous féliciter, toi, par affliction, lui, par colère. Il te flatte de toute façon, et tu te laisses séduire. —

Ce sont là des termes étrangement durs pour caractériser une inclination ! Quand on se plaît réciproquement, il n'y a plus séduction, ni flatterie. —

« Ton aveuglement passe toutes les bornes ! Tu as du jugement et de la pénétration. Berthe, mais en même temps une telle vanité que tu ne vois pas quel prestige ta fortune et ta naissance exercent sur Ducrozet. Si tu étais pauvre et d'origine obscure, il ne se soucierait pas de toi. —

« Je le crois bien, car alors je ne serais plus ce que je suis, ce que m'ont faite les conditions où je me trouve placée. Si j'étais une paysanne, je n'aurais jamais rencontré M. Ducrozet. Si j'étais une Groenlandaise ou une Hottentote, il ne soupçonnerait même pas mon existence. Prenons donc notre parti de le voir s'intéresser à la Berthe qui est là, et non à celle qui n'existe point. —

« Tu cherches à m'échapper par des plaisanteries, parce que tu reconnais secrètement la vérité de mes paroles, et que tu ne peux les réfuter. —

M^{me} LA COMTESSE HAHN-HAHN.

(La suite au prochain numéro.)

AVIS. — En envoyant un franc 40 centimes en timbres-poste à M. DISDERI, photographe de S.M. l'Empereur, 8, boulevard des Ateliers, à Paris, on recevra franco, par le retour du courrier, le portrait-carte de 321 (trois cent vingt-et-une) célébrités contemporaines. 3740-4907